



PALMARES DU PRIX « PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES »

Salon International de l'Agriculture - Vendredi 3 mars 2023

CONCOURS AGROFORESTERIE

Catégorie Gestion

1er prix : Martin Desplat, Centre Val de Loire (Indre-et-Loire), Territoire du Nord-Est de la Touraine, ville de Dolus-le-Sec

« Je suis paysan boulanger sur un territoire globalement dépourvu d'arbres et de haies. Mais pour moi, l'arbre est une composante majeure du système de production, que ce soit pour alimenter mon four ou pour tous les services écosystémiques qu'il fournit. Il est nécessaire d'avoir des arbres dans une ferme comme la mienne, en particulier pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Et puis ces arbres sont productifs ! Ils m'apportent, entre autres, des fruits qui constituent un de mes nombreux ateliers ».

2ème prix : Philippe Derouault EARL du Bois Normandie (Orne) - Mortainais-Domfrontais (Juvigny-Val-d'Andaine)

« Nous avons une grande diversité d'arbres sur la ferme, qui ont tous une utilité et une histoire. Je tiens particulièrement aux rosses, qui sont un patrimoine local, dont je veux conserver les pratiques traditionnelles et les faire découvrir, notamment à des écoles qui viennent parfois en visite à la ferme. »

3ème prix : Benat Molimos Ferme Errekaldia Nouvelle-Aquitaine, Territoire Pays-Basque - Bunus

« L'agriculture paysanne doit permettre aux paysans de vivre décemment de leur métier en produisant à taille humaine une alimentation saine et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. »

Catégorie implantation

1er prix Implantation : Hadrien Retailleau Ferme de Kerilleo Bretagne (Finistère) Territoire du Bas-Léon - Plabennec

« L'idée est d'aller jusqu'au bout de la démarche, pas uniquement biologique, mais cohérente avec nos valeurs. En étant paysans, nous sommes gardiens du paysage. L'élevage est un outil pour entretenir le paysage. Nous continuons à construire plusieurs talus et planter de nombreuses haies pour former des parcelles à taille humaine. »

2e prix implantation : Jean-Michel Bodin Centre Val de Loire - Territoire « Nord-Est de la Touraine Commune de St Laurent-en-Gâtines

« J'ai exercé plusieurs métiers, mais depuis que je suis agriculteur je me suis attaché à favoriser la place de l'arbre dans mon paysage agricole, et tout ce qui peut contribuer à la biodiversité : la mare, les alignements intra-parcellaires, mes bandes enherbées le long des haies, mes bordures forestières ... tout est fait pour favoriser la faune et la flore. Certes, je suis agriculteur, mais la biodiversité c'est ma passion ! ».

CONCOURS PRAIRIES ET PARCOURS

Catégorie Pâturage exclusif

1er prix : Anne et Sébastien REVOL - GAEC de la Cîme du Mas, à Chapelle-en-Vercors dans la Drôme, région Rhône-Alpes, finalistes du territoire Le Royans-Vercors

« La flore très diversifiée et riche de nos prairies naturelles nous assure des vaches en très bonne santé, un fourrage appétant et bien valorisé par nos « Villardes », ce que nous retrouvons dans nos fromages. De plus, c'est une fierté que de jouer un rôle dans la biodiversité végétale et animale du territoire avec nos belles prairies... ».

2e prix : Pauline BARBÉ et Ellande ETCHEPAREBORDE - GAEC Kitteria, à Ahaxe-Alciette-Bascassan, dans les Pyrénées-Atlantiques, région Occitanie, finalistes du territoire Montagne du Pays Basque

« L'estive est vraiment indispensable pour nous. Les pelouses de montagne représentent une ressource très riche et c'est à partir d'elle qu'une grande partie de notre lait est produit ! C'est la raison pour laquelle on maximise notre présence ici, jusqu'à six mois dans l'année. Transhumer, c'est aussi entretenir le territoire, maintenir le milieu ouvert et conserver les paysages emblématiques de la Montagne Basque ».

3e prix : Simon BRUNNER – exploitation individuelle, à Silley-Amancey, dans le Doubs, région Franche-Comté, finaliste du territoire de la coopérative fromagère de Flagey

« Cette parcelle est importante pour l'exploitation car elle permet l'alimentation d'un tiers des génisses de renouvellement pendant la moitié de l'année. Elle a de nombreux intérêts malgré son caractère séchant. En effet, elle est portante les années humides, possède de nombreux bosquets avec différentes strates pour abriter les bovins et les auxiliaires (renards, blaireaux, buses, ...). De plus, par son caractère séchant, elle possède une flore adaptée au stress hydrique et aux sécheresses récurrentes de ces dernières années ».

Catégorie Pâturage prioritaire

1er prix : Matthieu LONGUET, à Liercourt dans la Somme, région Hauts-de-France, finaliste du territoire Moyenne Vallée de la Somme

Matthieu a une grande volonté d'expérimenter de nouvelles pratiques sur sa ferme mais aussi de communiquer auprès du grand public.

2e prix : Patrick AMBEC – exploitation individuelle, à Fraise-sur-Agout dans l'Hérault, région Occitanie, finaliste du territoire du PNR Haut-Languedoc

«J'essaie de faire 'pousser' des vaches Gasconnes et des brebis sur des prairies naturelles. C'est nourrir nos habitants locaux en garantissant une viande de meilleure qualité pour leur santé et en ayant une incidence minimale sur le climat. Je désire vraiment utiliser le moins d'aliments concentrés pour ne pas être complice de la déforestation de l'Amazonie, ou de la destruction et l'empoisonnement de l'agriculture locale d'Amérique latine.»

3e prix : Laurent CERF – exploitation individuelle, à Saint-Coutant-le-Grand en Charente-Maritime, région Nouvelle-Aquitaine, finaliste du territoire du Marais Charentais

«Valoriser l'équilibre agro-écologique est primordial sur nos prairies afin de préserver la biodiversité, il faut travailler avec la nature pour qu'elle nous rende toute sa richesse. »

Catégorie Fauche exclusive ou prioritaire - Plaine et piémont – Moyen

1er prix : Nicolas BRETON à Foulcrey en Moselle, région Grand-Est, finaliste du territoire "Parc naturel régional de la Lorraine"

« De par la multitude d'insectes, oiseaux, petits et grands mammifères et surtout la grande diversité de plantes qui la compose, la prairie est un puits de biodiversité. Quel bonheur pour les yeux d'admirer ces paysages verdoyants bordés de haies et de ruisseaux où pâturent moutons, vaches et chevaux. N'oublions pas la fonction principale des prairies : nourrir les ruminants. Elles sont un véritable gage de santé pour l'élevage et pour l'Homme. Résilientes, elles traversent le temps des générations et sont donc adaptées au changement climatique ».

2e prix : René BEC – GAEC de Roucayrol, à Brasc en Aveyron, région Occitanie, finaliste du territoire "Montagnettes des Costes - Gozon à Saint-Sernin-sur-Rance (excusés, représentés par Philippe GAMEN vice-président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France)

« J'ai ressenti un choc, dans les années 1990, à la lecture des conséquences de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la santé, et les risques aussi pour l'environnement. J'ai alors décidé radicalement de me convertir en Bio, de vivre de mon métier, en produisant en accord avec les animaux et la nature, sans la forcer, en prenant ce qu'elle nous donne ».

Catégorie Fauche prioritaire en Plaine et piémont – Humide

1er prix : Vincent RAFFIN, à Barre-de-Monts, en Vendée, région Pays de la Loire, finaliste du territoire Marais Breton (salé)

« J'éleve des moutons de Belle-Île de race Charmoise et des vaches de race Maraîchine pour leur rusticité. Je veux expérimenter et trouver le système de production qui fonctionne le mieux pour mon exploitation et la biodiversité ».

2e prix : Vincent DEGROULT – GAEC DEGROULT, à Isigny-sur-Mer dans le Calvados, région Normandie, finaliste du territoire Marais du Cotentin et du Bessin - Vallée de la Vire

« Ces prairies de marais poussent sans intervention et fournissent un fourrage de qualité. En alliant facilité du travail et rentabilité économique, elles font pleinement partie de notre système fourrager. Respecter ces prairies avec des pratiques adaptées permet le maintien de toutes leurs qualités. »

3e prix : Marc et Julie RIOT – GAEC des 2 ponts, à Massérac, en Loire-Atlantique, région Pays de la Loire, finalistes du territoire Marais de Vilaine

La très grande diversité floristique de cette prairie (> 50 espèces) garantie une excellente productivité ainsi qu'un fourrage appétent et nutritif pour les animaux. Des atouts qui offrent de la souplesse économique à l'exploitation.

Catégorie Fauche prioritaire en Montagne ou haute-montagne

1er prix : Marine GOURLAIN - GAEC Ferme du Bayle, à Réallon dans les Hautes-Alpes, région PACA, finaliste du territoire Embrunais – Parc National des Ecrins

« On réfléchit tout le temps à tout ce qu'on fait, pour le faire du mieux possible et avoir l'impact le moins négatif sur l'environnement, et c'est parfois fatiguant ! J'espère que notre exemple va sensibiliser le monde agricole et faire réfléchir sur les pratiques, comme les pesticides et les vermifuges qui peuvent avoir un impact sur la petite faune. J'espère semer ma graine sur tout ça ! ».

2e prix : Elodie et Zacharie BELLE - GAEC de la Bergerie de la Rouyre, à Bouvante dans la Drôme, région Rhône-Alpes, finaliste du territoire Le Royans-Vercors

« Nos vaches nourries avec ces prairies riches en plantes sont en bonne santé, elles leur apportent ce dont elles ont besoin. C'est un héritage de nos prédécesseurs et nous voulons garder cet équilibre, cette cohérence dans notre système d'élevage. Ces prairies ont un vrai rôle dans la biodiversité végétale et animale du territoire, nous en sommes fiers, ...avec un nombre plus faible de cerfs, ce serait mieux... ».

3e prix : Pierre-Luc TISCHMACHER - EARL Saint-Gangolph, à Lautenbach dans le Haut-Rhin, région Grand-Est, finaliste du territoire Montagne Haut-Rhinoise

« Je suis très fier d'avoir participé au concours. Il est important pour moi de démontrer que nous pouvons et savons préserver notre environnement (qui est notre outil de travail) en ayant des pratiques respectueuses, logique et terre à terre tout en ayant des contraintes économiques importantes ».